

PLAN LOCAL D'URBANISME

06U18

Rendu exécutoire
le

ANNEXE - PLAN DES NUISANCES SONORES

1/5000è

Date d'origine :
Décembre 2020

8b

ARRET du Projet - Dossier annexé à
la délibération municipale du :

APPROBATION - Dossier annexé à
la délibération municipale du :

Urbanistes : Mandataires : **ARVAL** Agence d'urbanisme MATHIEU - THIMONIER - CARRAUD
3bis, place de la République - 60800 CREPY-EN-VALOIS
Téléphone : 03 44 94 72 16 Fax : 03 44 39 04 61
Courriel : Nicolas.Thimonier@Arbal-Archi.fr

Équipe d'étude : N.Thimonier (Géog-Urb), M. Loubrat (Géog-Urb)

Participation financière : Conseil Départemental de l'Oise



0 100 200 300 400 m



LEGENDE

 Périmètre des secteurs situés au voisinage des infrastructures
de transports terrestres dans lesquels des prescriptions d'isolement
acoustique ont été édictées, au titre de l'article R151-53 5° du CU

